

Cahier des charges

Conception et impression des outils de communication Congrès des Réserves de ciel étoilé & Fête du ciel étoilé 27 au 29 septembre 2023

Article 1 : Définition du projet

Face au constat de l'augmentation de la pollution lumineuse dans le monde, un label de protection a été créé par l'association américaine l'International Dark Association : réserve internationale de ciel étoilé (*RICE*). Ce label permet à un territoire de faire reconnaître la qualité exceptionnelle de son ciel étoilé.

Le Parc national des Pyrénées, le Pic du Midi de Bigorre et le Syndicat départemental de l'énergie des Hautes-Pyrénées ont en cogestion la première Réserve internationale de ciel étoilé de France (2013) « *la Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi* » et, à ce titre, invitent, pour la première fois sur le territoire national trois autres réserves internationales de ciel étoilé de France, celle du Parc national du Mont-Mégantic au Canada et enfin les acteurs présents en France métropolitaine qui agissent pour préserver le ciel étoilé.

A cette rencontre professionnelle s'ajoutera un événement dédié au patrimoine nocturne céleste et terrestre adressé au grand public.

Trois journées, deux événements distincts, une thématique commune : la préservation du ciel étoilé :

- trois journées de rencontres professionnelles des acteurs des réserves internationales de ciel étoilé, du mercredi 27 au vendredi 29 septembre 2023, au Pic du Midi de Bigorre sous forme de congrès des réserves de ciel étoilé,
- un événement artistique, scientifique et ludique à destination du grand public avec une programmation, le 29 septembre 2023, à Bagnères-de-Bigorre : la fête du ciel étoilé.

Article 2 : Description technique

La présente consultation porte sur :

- la conception graphique d'une identité visuelle commune aux deux événements et sa déclinaison pour chacun des deux événements,
- la conception graphique de différents supports de communication,
- l'impression de différents supports de communication.

Elle est ainsi détaillée :

L'identité visuelle et la charte graphique du Parc national des Pyrénées pourra inspirer la conception des outils. Les outils devront reprendre les logotypes (*conformément à leurs notes d'utilisation*) du Parc national des Pyrénées et des quatre réserves internationales de ciel étoilé de France (*liste en annexe*) et prévoir des encarts pour les logos des partenaires financiers.

Les éléments à indiquer sur les documents seront transmis au prestataire par les services du Parc national des Pyrénées.

Le prestataire aura également à disposition un panel de photographies du Parc national pour illustrer les documents.

Le prestataire aura en charge :

- la conception graphique d'une identité visuelle de base qui sera déclinée pour le congrès d'une part et la fête du ciel étoilé, d'autre part.
- Pour le congrès, la conception graphique et l'impression de :

ITEM	Spécificités	Format et nombre du livrable
Pochette en papier à rabats	Format fermé : 21,5 x 30,5cm (<i>peut contenir plusieurs documents format A4</i>) Papier : 350 grammes, recyclé couché satin Impression : quadri recto, double rainage	Impression 150 exemplaires Livrées pliées
Image de présentation des journées sous forme d'une diapo power-point	Conception de visuels servant de décors de salle, projeté par vidéoprojecteur. Format : 16 :9	Numérique Fichier source format modifiable
Banderole modifiable, écologique avec kit de remplacement velcro ou adhésif Informations modifiables : logos	Format : 300 x 80 cm Support : Bâche en matériaux recyclés et recyclable avec œillets tous les 50 centimètres Impression : quadri recto – encres écologique si compatible Kit :de remplacement : bâche vierge, avec velcro au verso format A5 environ	Impression Un exemplaire

Totem (roll-up de kakémono) avec structure écologique simple type mat en arceau	Format : 180 x 80 centimètres Support : toile sans PVC Fabriqué à partir de bouteilles en PET 100% recyclées Impression : quadri recto encres écologique si compatible	Impression Deux exemplaires
--	--	--------------------------------

Option :

Porte-badge personnalisation	sans	Format : A7 Papier : en kraft 240 grammes recyclé et recyclable, perforé (<i>accroche cordon</i>) Accessoires : cordons monochrome (<i>noir, bleu,...</i>) avec attache crochet métal - Tissu fabriqué à partir de bouteilles en PET 100% recyclées	Impression 150 exemplaires (<i>dont 150 cordons</i>)
-------------------------------------	-------------	--	---

- Pour l'événement grand public, la conception graphique et l'impression de :

ITEM	Spécificités	Format et nombre du livrable
Flyer programme A4	Format : A4, horizontal, 1 pli simple Papier couché mat 135 grammes Impression : quadri recto verso	2 500 exemplaires
Affiches A4	Format : A4 vertical Papier affiche 115 grammes ou couché mat 135 grammes. Impression : quadri recto	Impression de 100 exemplaires
Affiches A3	Format : A3 vertical Papier affiche 115 grammes ou couché mat 135 grammes. Impression : quadri recto	Impression de 100 exemplaires
Affiches B1	Format : B1 vertical (<i>707 x 1000 mm</i>) Papier : affiche 115 g (<i>dos bleu</i>) ou couché mat 135 grammes Impression quadri recto	Impression 20 exemplaires
Bandeau réseaux sociaux	Format : 851 x 315 pixel (<i>bannière Facebook pour desktop</i>)	Numérique

<p>Banderole modifiable, écologique, avec kit de remplacement velcro ou adhésif</p> <p>Informations modifiables : dates</p>	<p>Format : 300 x 100 centimètres Support : Bâche écologique avec œillets tous les 50 centimètres – matériaux recyclés et recyclable – Micro-perforée pour prise au vent Impression : quadri recto – encres écologique si compatible Kit de remplacement des dates</p>	<p>Impression un exemplaire</p>
<p>Oriflammes</p>	<p>Format : 245 x 55 centimètres +/- 20 centimètres (<i>en fonction des standards</i>) Papier : Voile convexe toile sans PVC ou fabriquée à partir de matériaux recyclés 115 grammes /m² Impression : quadri recto</p>	<p>Impression deux exemplaires Un seul mat Pas de pieds</p>

Conditionnement des flyers, affiches A4, A3 et B1 : sans matière plastique

Volet écoresponsable

Le prestataire devra rechercher les solutions les plus écoresponsables pour les outils édités et les fichiers numériques élaborés : impression si possible en Europe, papier issus recyclé ou issus d'une filière écoresponsable (*FSC ou équivalent*), conditionnement sans plastique, fichier numérique avec le meilleur ratio qualité / taille, etc.

Article 3 : Transmission des fichiers

Le prestataire transmettra au Parc national tous les outils créés en fichier PDF haute définition et basse définition. Il fournira également les fichiers natifs au format Indesign ou Illustrator ou tout format équivalent compatible avec les logiciels du Parc national. Pour le bandeau à créer pour la communication sur les réseaux sociaux, les fichiers seront transmis en haute définition au format JPEG ou PNG

Article 4 : Livraison

La livraison interviendra en trois temps :

- l'identité visuelle sera **envoyée par voie numérique avant le jeudi 10 août 2023 à 17 heures.**
- les visuels pour diaporamas, bandeaux, flyers et affiches seront **envoyés par voie numérique et livrés avant le lundi 21 août 2023 à 17 heures.**
- les oriflammes, banderoles, pochettes à rabat, porte-badges seront **envoyés par voie numérique et livrés avant le jeudi 7 septembre 2023 à 17 heures.**

La livraison est effectuée, selon les quantités indiquées par le Parc national des Pyrénées au Parc national des Pyrénées, 2, rue du IV septembre - Boite postale 736 - 65007 Tarbes cedex.

La livraison, qui s'effectue de plein pied, est à la charge du transporteur prestataire. Elle relève de sa seule responsabilité.

Article 5 : Proposition financière & technique

Tous les postes suivants seront chiffrés, poste par poste en valeur hors taxes et toutes taxes comprises :

- a) Conception de l'identité graphique
- b) Conception de différents supports de communication (*cf. article 2*)
- c) Impression de différents supports de communication (*cf. article 2*)
- d) Transmission des fichiers source
- e) Transmission des fichiers en format PDF, JPEG et PNG selon les supports
- f) Livraison
- g) Total général

Si l'organisme qui répond à la présente consultation n'est pas assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée, il fournira une attestation rédigée par les services fiscaux compétents mentionnant l'article du code général des impôts justifiant de l'exemption. Cette attestation sera jointe à la réponse à la présente consultation.

Chaque poste fera l'objet d'un devis détaillé permettant d'identifier, pour chacune des prestations, le prix unitaire hors taxes et toutes taxes comprises et les détails techniques.

Article 6 : Critères de sélection des offres

Les offres seront examinées et classées en fonction des critères suivants :

- Conformité de l'offre aux dispositions du présent cahier des charges,
- Références professionnelles qualitatives de l'entreprise au vu de travaux similaires antérieurs,
- Prix, hors taxes et toutes taxes comprises, de chacun des postes et de l'ensemble.

Il n'y pas de hiérarchie entre les critères. Le rapport qualité de l'offre, références et prix sera privilégié. La commande sera attribuée après mise en concurrence entre les différents prestataires ayant déposé une offre.

Article 7 : Propriété

Le Parc national des Pyrénées est propriétaire de la maquette, tous les droits lui étant cédés pour une durée illimitée. Les fichiers sources devront être remis au Parc national des Pyrénées.

Article 8 : Renseignements techniques et administratifs

Des informations techniques et administratives complémentaires peuvent être obtenues au siège du Parc national des Pyrénées auprès de :

Madame Maiwenn LE NEDELLEC
Coordinatrice événementiel
Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65007 TARBES CEDEX
Tél. : 05 62 54 16 58
E-mail :
maiwenn.lenedellec@pyrenees-parcnational.fr

Monsieur Yves HAURE
Secrétaire général
Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65007 TARBES CEDEX
Tél. : 05 62 54 16 40
E-mail : yves.haure@pyrenees-parcnational.fr

Article 9 : Envoi des propositions

Les offres devront être parvenues au siège du Parc national des Pyrénées au plus tard le **lundi 24 juillet 2023 à 12 heures**, délai de rigueur.

L'offre est à adresser à Madame la Directrice du Parc national des Pyrénées.

Elle sera soit envoyée par la poste sous pli recommandé avec accusé réception ou remise en main propre contre récépissé à l'adresse suivante :

Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
Boite postale 736
65007 TARBES CEDEX

Et / ou par e-mail, dans le délai mentionné en supra, à :

maiwenn.lenedellec@pyrenees-parcnational.fr

et

yves.haure@pyrenees-parcnational.fr

Article 10 : Modalités d'exécution

Toute proposition complète, reçue dans les délais, sera examinée et fera l'objet d'une réponse écrite positive ou négative.

Le prestataire retenu se verra proposé un bon de commande qui sera signée par Madame la Directrice du Parc national des Pyrénées. Il reprendra notamment les dispositions indiquées dans le présent cahier des charges et fixera par ailleurs toutes les dispositions financières et administratives réglementaires. L'exécution de la commande relève de la comptabilité publique.

Ce bon de commande donnera lieu à un paiement final après constatation du service fait. Il n'est pas prévu et possible de verser un acompte à la commande. Les paiements se font, à exercice fait conformément aux règles de la comptabilité publique. Le mode de règlement choisi par le Parc national des Pyrénées est le virement administratif dans les termes fixés par le décret n°2002 – 231 du 21 février 2002. La facture devra impérativement être déposée sur la plateforme publique CHORUS PRO.

L'unité monétaire est l'€.

A Tarbes, le lundi 3 juillet 2023